



## Communiqué de presse

*Saint-Denis, le 22 janvier 2019*

### Transparence : la liste des bénéficiaires des dotations de l'État est sur [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

L'État accompagne le territoire de La Réunion au quotidien. Pour cela, les projets portés par les communes et intercommunalités réunionnaises sont notamment soutenus par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DTER) ou la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). **Dans une démarche de transparence, la liste des collectivités et établissements publics bénéficiaires de ces dotations au titre de l'année 2018 est désormais disponible sur le site internet des services de l'État à La Réunion [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr).**

**En 2018, la dotation d'équipement des territoires ruraux a soutenu les projets de 13 communes et 2 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).** La DTER a pour objectif de financer des projets d'investissement ainsi que des projets dans les domaines économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services en milieu rural. **En 2018, 23 projets ont été financés à La Réunion pour un montant de 3 054 332 euros :** [www.reunion.gouv.fr/dotation-d-equipement-des-territoires-ruraux-2018-r394.html](http://www.reunion.gouv.fr/dotation-d-equipement-des-territoires-ruraux-2018-r394.html)

**En 2018, la dotation de soutien à l'investissement public local a soutenu les projets de 16 communes, d'un EPCI et d'un syndicat mixte.** La DSIL est un dispositif de participation financière de l'État destiné à favoriser et accompagner la transformation des territoires et dont les communes et établissements publics à fiscalité propre éligibles peuvent bénéficier. Cette dotation est répartie au profit d'investissements s'intégrant dans l'une des grandes orientations arrêtées annuellement par le gouvernement.

En 2018, les priorités suivantes ont été définies : la rénovation thermique des bâtiments publics, le dédoublement des classes de CP et CE1 situés en zone REP et REP+, la mise aux normes et accessibilité des bâtiments publics, la prévention contre les risques naturels, les infrastructures en faveur de l'amélioration de l'alimentation en eau potable.

**La liste des bénéficiaires de la dotation 2018 qui s'élève à 7 924 462 € et le montant des subventions attribuées aux communes et EPCI de La Réunion sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat à La Réunion au lien suivant :** [www.reunion.gouv.fr/dotation-de-soutien-a-l-investissement-public-r433.html](http://www.reunion.gouv.fr/dotation-de-soutien-a-l-investissement-public-r433.html)

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974 - Facebook : Préfet de La Réunion

